



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 4 avril 2011

CESSION DE TERRAINS A HABITAT SUD  
DEUX-SEVRES POUR DU LOGEMENT SOCIAL -  
RUE CHIRON COURTINET (HN 148 ET 149)

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
05 avril 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Virginie LEONARD

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Guillaume JUIN

**URBANISME ET FONCIER**

**CESSION DE TERRAINS A HABITAT SUD DEUX-SEVRES POUR DU  
LOGEMENT SOCIAL - RUE CHIRON COURTINET (HN 148 ET 149)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville possède deux terrains rue Chiron Courtinet destinés à accueillir du logement social. Habitat Sud Deux-Sèvres souhaiterait les acquérir pour y réaliser en deux tranches 26 logements dans le cadre du programme de reconstruction de l'O.R.U.

Afin de demeurer le plus près possible des prix contenus dans la matrice financière de la convention multipartenariale ANRU, il est proposé de céder à Habitat Sud Deux-Sèvres les parcelles HN 148 et 149 de 2799 m<sup>2</sup> et 7495 m<sup>2</sup>, soit en tout 10294 m<sup>2</sup>, au prix de 25 €/m<sup>2</sup> H.T., soit un prix T.T.C de 26,375 €/m<sup>2</sup>, compte tenu des engagements signés par la ville, l'avis de France Domaine est donné à titre indicatif seulement (entre 27 et 30 € le m<sup>2</sup>)

Le prix de vente global T.T.C. est de 271.504 €. La T.V.A. due sur la marges'élève à 7 872 €, soit un prix de vente H.T. de 263 632 €.

La recette serait imputée au budget de l'exercice.

Cette délibération annule et remplace celle du 20 septembre 2010 (D 20100443).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération D-20100443 du 20 septembre 2010 ;
- approuver la cession à Habitat Sud Deux-Sèvres des parcelles HN 148 et 149, pour un montant global de 271 504 € TTC ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**